



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

UN RADAR-REMORQUE À VAL-DAVID

Val-David, le 20 septembre 2010

La Municipalité du Village de Val-David est fière d'annoncer l'acquisition récente d'un radar-remorque. Ce cinémomètre sera déplacé régulièrement sur différentes rues de la municipalité, et plus particulièrement dans les secteurs à propos desquels des plaintes de vitesse excessive ont été formulées.

Plus tôt cet été, le Conseil municipal a adopté une *Politique de gestion de la vitesse excessive*. L'utilisation du radar, dans le cadre de cette politique, doit servir à sensibiliser les conducteurs qui, à l'approche du radar, verront s'afficher la vitesse à laquelle ils circulent. On espère que, s'ils dépassent la vitesse permise, également affichée, ils auront le réflexe d'ajuster leur comportement.

Ce radar est une alternative aux nombreuses demandes de dos d'âne dont l'installation est coûteuse et pénalisante même pour ceux qui respectent les limites de vitesse.



L'appareil enregistre les vitesses captées, ce qui permettra de compiler les statistiques et de déterminer les secteurs les plus problématiques où des mesures plus répressives devront être appliquées.

Madame la mairesse Nicole Davidson et l'adjoint au directeur de la Sécurité civile, Réal Dufresne, posaient fièrement ce matin devant le nouvel appareil, rue du Sommet-Vert.

Les citoyens aux prises avec un problème de vitesse excessive dans leur secteur sont invités à en faire part par écrit à la Municipalité. Les rues concernées seront ajoutées à la liste des endroits où la remorque sera installée au cours des prochaines semaines.

- 30 -

Source : Suzanne P. Gohier
Service des communications
Village de Val-David
819.322.2900 poste 230
info@valdavid.com